

Extrait du Journal La Mée Châteaubriant

<http://www.journal-la-mee.fr/1153-eoliennes.html>

Eoliennes

- Thèmes généraux - Energie -

Date de mise en ligne : mercredi 7 février 2001

Journal La Mée Châteaubriant

écrit le 7 février 2001

Eoliennes

Les jean-foutre et les gens probes
Médisent du vent furibond
Qui rebrousse les bois, détrousse les toits, Retrousse les robes,
Des jean-foutre et des gens probes
Le vent, je vous en réponds
S'en soucie, et c'est justice,
Comme de colin-tampon

Si, par hasard sur l'Pont des Arts
Tu croises le vent, le vent fripon
Prudence, prends garde à ton jupon.
Si, par hasard sur l'Pont des Arts
Tu croises le vent, le vent maraud
Prudence, prends garde à ton chapeau.

C'est sur cette chanson « Le vent » de Georges Brassens, que s'ouvre cet article sur le projet d'un parc d'éoliennes à St Aubin-des-Châteaux.

Voilà au moins une idée innovante (à la suite de ce qu'ont fait Patrick et Brigitte Baronnet à Moisdon la Rivière dans leur maison « futée », non raccordée au réseau électrique).

La société Recherche et Développement Eoliens a pris contact avec la municipalité de St Aubin pour implanter 6 éoliennes dans un lieu à déterminer. Chacune d'elles mesurerait 80 mètres de haut, avec des pales de 35 m (ce qui ferait culminer à 115 mètres). Ces 6 éoliennes produiraient de l'électricité pour 20 000 personnes environ. Si le projet aboutit, il pourrait se faire au cours du second trimestre de 2003.

Ainsi St Aubin-des-Châteaux se montre une commune « dans le vent » (avec et sans jeu de mot). L'opération intéresse le maire (qui note qu'elle apportera de la taxe professionnelle à la commune) et intéressera sûrement un certain nombre d'agriculteurs qui recevront une indemnité confortable (voire une redevance annuelle) pour la mise à disposition de leurs terrains. Le 6 février le maire Michel Rétif rencontrera l'entreprise « Recherche et développements éoliens », puis il organisera une réunion d'information pour les agriculteurs concernés. EDF prendra à sa charge le raccordement du parc d'éoliennes à la station EDF la plus proche (Louisfert ?) étant donné qu'EDF est obligée d'acheter l'électricité produite par d'autres moyens que les siens.

Renouvelable

L'énergie éolienne (apportée par le vent) fait en effet partie de ces énergies renouvelables qui, certes, ne peuvent pas remplacer la production traditionnelle d'électricité, mais qui peuvent être un complément nécessaire. On sait en effet qu'en période de pointe, des défaillances d'approvisionnement sont à craindre à l'horizon 2005, en cas d'hiver rigoureux. L'application de la directive européenne sur l'électricité produite à partir de sources d'énergie

renouvelables prévoit que la part d'électricité d'origine renouvelable devra couvrir 21 % de la consommation en France à l'horizon 2015, contre 15 % en 1997. (et 60 % de cette énergie sera éolienne)

La fédération Mines-Energie de la CGT a été l'une des premières à tirer la sonnette d'alarme. Dans une étude rédigée l'automne dernier le syndicat a souligné « l'urgence de construire » de nouvelles installations pour satisfaire les besoins du marché français. Le bilan prévisionnel établi par le gestionnaire du réseau de transport de l'électricité prévoit en effet, en période de pointe, un déficit compris entre 7 et 8.000 mégawatts lors de l'hiver 2009-2010. En cas d'hiver rigoureux, les premières défaillances seraient même à craindre dès 2005...

A l'origine de ces difficultés : la fermeture probable de nombreuses centrales thermiques (au fioul, au gaz ou au charbon) en raison des nouvelles normes environnementales. « La récente directive sur les grandes installations de combustion, si elle est appliquée strictement, conduira à la disparition entre 2005 et 2015 d'une grande partie du parc thermique classique européen utilisé en pointe, et en particulier des tranches à charbon de 250 mégawatts utilisées par EDF. » dit le rapport établi en vue de la programmation pluriannuelle des investissements d'Electricité de France.

Des marges de manoeuvre supplémentaires sont donc nécessaires et risquent même de ne pas suffire à résoudre les problèmes structurels détectés en Bretagne et en région Provence-Alpes-Côte-d'Azur. Dans ce cadre, la place de l'énergie éolienne restera faible, de l'ordre de 4 % de l'énergie nécessaire, disent les spécialistes, mais ce n'est pas négligeable, et donne bien la mesure de l'enjeu que constitue ... le nucléaire ...en France.

La société Ostwind va réaliser dans le Pas-de-Calais le plus grand parc éolien de France. Elle a annoncé le 28 janvier que son projet consiste à implanter 117 éoliennes, d'une puissance totale de 150 mégawatts, pour alimenter en électricité les 100.000 foyers de la communauté de communes de Fruges. Cet investissement de 150 millions d'euros sera réparti sur les 15 communes de la communauté.

Quelques précisions sur l'énergie éolienne

À la suite de la conférence de Kyoto en décembre 1997, la majorité des pays ont décidé de réduire leurs émissions de gaz responsables de l'augmentation de l'effet de serre. Cette décision devrait aboutir à une diminution de la consommation en énergie fossile (pétrole, gaz naturel, charbon...) au profit des énergies renouvelables dont fait partie l'éolien.

Le bruit

Contrairement à une idée parfois répandue, une éolienne moderne ne produit pas plus de bruit que le vent dans un grand pylône électrique. Les petites éoliennes, qui tournent vite, sont un peu plus bruyantes, mais ceci est surtout perceptible parce qu'on cherche à les placer près des maisons.

Les villes et communes imposent souvent à ceux qui ont l'intention d'installer une éolienne de fournir les caractéristiques du niveau de bruit émis par la turbine et la plupart des fabricants, qu'ils soient grands ou petits, procurent ces informations. En outre, on adopte maintenant des normes pour installer des éoliennes à une distance importante des résidences.

Les oiseaux

Des études scientifiques ont démontré que la plupart des oiseaux identifient et évitent l'hélice qui tourne. Les aigles,

et probablement d'autres oiseaux de proie, semblent moins vigilants lorsqu'ils chassent et certains ont été frappés par les pales en mouvement. Enfin, les oiseaux affectionnent se poser sur les structures métalliques, comme les mâts en treillis. Ces derniers ne sont plus utilisés que pour les petites éoliennes domestiques. Les grandes tours blanches cylindriques empêchent les oiseaux de s'y installer et les éoliennes modernes comportent ainsi beaucoup moins de risques pour eux.

Il est néanmoins essentiel de s'assurer que le lieu d'un projet d'implantation d'éoliennes ne se situe pas dans un couloir de migration d'oiseaux, ni à proximité d'un site de reproduction.

Exigences environnementales

Dans la plupart des pays occidentaux, on impose maintenant aux projets éoliens des directives d'implantation. En France, il est impératif de se conformer d'abord aux règlements municipaux des permis de construire. A St-Aubin-des-Châteaux une étude d'impact permettra la consultation du public

Impact visuel

C'est la critique la plus fréquemment rencontrée. Il est vrai qu'avec 80 mètres de haut, une éolienne est facilement visible, d'autant plus que les parcs se situent en général sur des crêtes ou des sommets de colline.

La couleur blanche peut apparaître comme un choix peu judicieux mais c'est cependant celle qui se remarque le moins lorsque les éoliennes sont vues en contre-plongée avec le ciel en arrière-plan. Impossible à éliminer, l'impact visuel peut cependant être minimisé par des efforts de design des éoliennes et par le respect de certaines règles comme l'enfouissement des lignes à haute tension et l'utilisation de tour tubulaire plutôt qu'un treillis (type pylône électrique à haute tension).

Perspectives pour le tourisme

L'énergie éolienne est souvent perçue positivement par le public, car il s'agit d'une industrie respectueuse de l'environnement. En plusieurs endroits dans le monde, des installations éoliennes constituent des points d'attrait importants. Le Danemark est un modèle pour le monde entier. En Angleterre par exemple, la ferme éolienne de Delabole a attiré plus de 80 000 visiteurs.

Le plus important dans cette affaire est de sensibiliser le public avant, pendant et après le projet. L'intégration de cette activité de production d'énergie éolienne doit être faite en respect avec les populations concernées. C'est bien ce qui est prévu à St-Aubin-des-Châteaux.

BP

A propos d'énergie nucléaire, sur Europe 1, Dominique Strauss-Kahn a précisé que, face aux effets des énergies fossiles (fioul, charbon) sur la pollution atmosphérique, le recours au nucléaire reste la seule solution possible. Et la récente décision de la Finlande de construire une nouvelle tranche nucléaire, ce qui ne s'est pas vu depuis longtemps en Europe et particulièrement en Scandinavie, démontre assez bien que, dans une optique de développement durable, le débat sur le nucléaire doit être posé en des termes nouveaux.

Cependant ce mode de production d'électricité pose de redoutables problèmes pour l'avenir, qu'il convient de

toujours mieux cerner et maîtriser. Mais existe-t-il de réelles alternatives, à la hauteur des besoins et qui préservent l'environnement ? L'Allemagne a choisi de lui tourner le dos, cédant surtout à des calculs politiques, et espérant clore un débat en comptant peut-être sur la production de ses voisins. La bonne réponse, dès qu'il est question d'environnement, ne saurait être nationale. Un beau dossier pour l'Europe, mais très explosif.

Note du 10 janvier 2004 :

Il est prévu 5 éoliennes sur la commune de St Vincent des Landes, 6 sur la commune d'Issé et 1 sur Abbaretz. Les éoliennes auront une hauteur de mât de 80 m et seront d'une puissance de 2 MW. La production moyenne escomptée est de 48 millions de kwh, équivalent de la consommation -hors chauffage - de plus de 40 000 foyers. En matière d'environnement cette production locale permettra, grâce au vent, d'économiser l'électricité produite par d'autres sources d'énergies (fossile ou nucléaire).

Le projet a été pensé afin de respecter le paysage qui l'accueille. Les éoliennes s'inscriront parallèlement aux grandes lignes du relief (lignes de crêtes), faisant évoluer le paysage sans le dénaturer.

[Photos de la construction des éoliennes de Soudan](#)